



17 Boulevard Gambetta : la FBTP vous accueille

UNIMAIR : Madame la Présidente, présentez-nous tout d'abord votre Fédération.

NFB : - La Fédération du BTP des Ardennes est une organisation professionnelle affiliée à la Fédération Française du Bâtiment. Nous regroupons un peu plus de 200 entreprises de tous les métiers, du terrassier jusqu'au peintre, et toutes les tailles d'entreprise, de l'Artisan travaillant seul jusqu'aux grands groupes. Notre mission est de représenter notre secteur et de défendre ses intérêts, ainsi que de conseiller dans les domaines juridiques et techniques essentiellement, nos adhérents.

UNIMAIR : Que représente le Bâtiment dans notre département ?

NFB : Il existe dans les Ardennes 740 entreprises de Bâtiment employant 4 600 salariés et près de 500 artisans travaillant seul. Répartis sur tout le territoire, ces entreprises participent pleinement à l'aménagement du territoire.

UNIMAIR : Comment se porte le secteur ?

NFB : On utilise souvent, en la modifiant d'ailleurs un peu, cette vieille expression d'un maçon et député creusois : « quand le Bâtiment va, tout va ». Mais quand rien ne va, le Bâtiment souffre bien évidemment ! Notre secteur rencontre des difficultés en raison de plusieurs facteurs : les délais de paiement fournisseurs ont été

fortement réduits par la loi LME or nous payons nos fournisseurs souvent avant d'être payés par nos clients et il en résulte une baisse très nette de nos trésoreries. Nous avons été contraints de supprimer en 4 ans 8 % de nos effectifs sans compter les intérimaires et nous regardons chaque poste de frais généraux. La baisse des prix s'opère au pire moment puisqu'on nous demande de réaliser des travaux à un prix plus faible alors que les réglementations sur les performances énergétiques ou l'accessibilité entraînent des coûts supplémentaires.



UNIMAIR : Les travaux engagés par les communes sont-ils importants dans votre activité ?

NFB : Bien sûr ! Ce d'autant plus que les travaux engagés par les communes impactent l'ensemble du tissu des entreprises, de la plus petite à la plus importante. Sur le plan national, on estime que les travaux de Bâtiment des collectivités locales, au premier rang desquelles figurent les communes, se montent à 20 milliards d'Euros HT par an ! C'est la raison pour laquelle la F.F.B. est aux côtés des Associations de Maires au niveau national pour dénoncer les difficultés de financement des communes et peser pour que des solutions soient trouvées. Nous savons que des projets existent et il est intolérable de voir des communes aux finances saines ne pas obtenir de soutien bancaire. On sait aussi que les projets des

communes sortent plus vite que les marchés de l'Etat car les Maires sont au contact de leur population et de ses besoins.

UNIMAIR : Quel message avez-vous à faire passer aux Maires des communes ardennaises ?

NFB : J'ai le plus profond respect pour les Maires et je mesure les défis qu'ils doivent relever en matière de travaux. Outre les difficultés de financement, il faut faire face aux exigences environnementales, composer avec les modifications dans la population : vieillissement, paupérisation, multiplication des familles monoparentales, etc., assurer l'accessibilité des bâtiments et leur sécurité... Les budgets sont serrés et les exigences multiples, mais les entreprises ardennaises ont plus que jamais besoin d'investissements des communes car nos métiers ne sont pas mécanisés : chez nous c'est la main de l'homme qui travaille et sans investissements publics, j'ai peur que les entreprises ne soient contraintes de licencier massivement. Chez nous, pas de délocalisation, nos entreprises sont implantées dans les Ardennes et n'en partiront pas. Investir dans le Bâtiment, c'est ainsi très directement maintenir les emplois tout en améliorant bien évidemment le cadre de vie dans notre département. La Fédération est à la disposition des communes qui souhaiteraient en débattre.

